

# Annexe D3 - Méthode et hypothèses actuarielles

## Entente de transfert de réciprocité entre les régimes de pension à prestations déterminées de la fonction publique

Nom de l'organisme en matière de réglementation de pension: Province of Prince Edward Island

Nom du régime de pension agréé: Civil Service Superannuation Fund

1. **Méthode actuarielle** (prière de décrire): la méthode de répartition des prestations prorata des années de service

2. **Hypothèses:** Date d'entrée en vigueur: August 31, 2000

a) **Hypothèses économiques:**

(1)	Taux d'intérêt:	7,9 %
(2)	Taux d'inflation:	3,5 %
(3)	Taux de croissance du MGAP:	4,5 %
(4)	Taux de croissance du salaire:	4,5 %
(5)	Taux d'augmentation du maximum des prestations en vertu de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> :	nul
(6)	Taux d'indexation de la rente en cours de paiement:	3,5 %

b) **Hypothèses démographiques:**

(1)	Table de mortalité:	GAM83 (réduction d'âge d'un an)
(2)	Proportion des sexes:	valuation basée sur le sexe exact
(3)	Proportion par rapport au conjoint:	100 %
(4)	Différence d'âge entre les conjoints:	l'homme a 3 ans de plus que la Femme
(5)	Âge à la retraite:	60
(6)	Taux d'abandon d'emploi:	nul
(7)	Taux d'invalidité:	nul

**Nota:** Si vous avez besoin de plus d'espace pour décrire vos hypothèses, veuillez utiliser le recto ou joindre une page distincte au présent formulaire.